

Conditions Générales de Vente – La Malle Ensorcelée

(Valables pour les sessions organisées dans les locaux de Get Back – du 18/10/2025 au 02/11/2025)

ARTICLE 1 – APPLICATION ET CONCEPT

La Malle Ensorcelée est un **escape game mobile** exploité par **Anaïs Segura, Numéro de SIRET : 93400733700017** sous le nom commercial **LAOKESS**.

Les présentes CGV s'appliquent **exclusivement à la session de jeu** (ci-après « SESSION ») et aux prestations fournies par LAOKESS.

La vente du billet via Billetweb est régie par les **CGV de Billetweb**. L'ACHETEUR reconnaît avoir pris connaissance et accepté ces CGV ainsi que celles de La Malle Ensorcelée lors de sa réservation.

Les participants sont dénommés ci-après « UTILISATEURS ».

ARTICLE 2 – MISE À DISPOSITION ET UTILISATION DU JEU

Chaque SESSION dure environ **45 minutes à 1 heure** et accueille **2 à 6 joueurs**.

L'admission est possible uniquement sur présentation de l'email de confirmation Billetweb.

Âge minimum conseillé : **7 ans**.

Les UTILISATEURS s'engagent à respecter le matériel de jeu. Toute dégradation volontaire ou causée par une mauvaise utilisation sera facturée à l'ACHETEUR.

ARTICLE 3 – TARIFS

Le tarif applicable est celui indiqué au moment de la réservation sur Billetweb : **88€** par SESSION.

Toute autre prestation éventuelle (boissons, déplacement hors site) peut donner lieu à une facturation complémentaire.

ARTICLE 4 – RÉSERVATION

La réservation est ferme et définitive après paiement en ligne via Billetweb et réception de l'email de confirmation.

Les réservations sont valables uniquement pour la date et l'horaire choisis.

ARTICLE 5 – ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de loisirs fournies à une date déterminée.

Toutefois, LAOKESS accorde à titre commercial une possibilité de remboursement ou d'avoir selon les conditions suivantes :

- Plus de 7 jours avant la session : remboursement à 100 % sous forme d'avoir
- Entre 7 jours et 48h avant la session : remboursement à 50% sous forme d'avoir

- Moins de 48h avant la session : aucun remboursement ni avoir possible.

Retards

Les joueurs doivent se présenter à l'heure indiquée lors de la réservation.

- En cas de retard inférieur à 15 minutes, la durée de jeu pourra être réduite afin de ne pas impacter les créneaux suivants.
- En cas de retard supérieur à 15 minutes, la session pourra être annulée sans remboursement ni avoir

ARTICLE 6 – SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ

La responsabilité civile liée aux **locaux** relève de Get Back.

La responsabilité liée au **jeu et à son matériel** relève de LAOKESS.

Il est interdit d'introduire des objets dangereux, d'être sous l'emprise de l'alcool ou de drogues. L'accès pourra être refusé sans remboursement.

ARTICLE 7 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les énigmes, scénarios et mécanismes du jeu sont protégés. Toute reproduction ou divulgation est interdite.

ARTICLE 8 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées via Billetweb sont nécessaires à la gestion des réservations. Elles sont traitées conformément à la réglementation en vigueur.

Sauf opposition de la part de l'ACHETEUR, son adresse e-mail pourra être utilisée par LAOKESS pour lui transmettre des informations relatives à de futurs événements ou prestations organisés par l'entreprise.

En aucun cas ces données ne seront transmises, cédées ou revendues à des tiers.

L'ACHETEUR peut exercer à tout moment ses droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition en adressant une demande à **contact@laokess.com**.

ARTICLE 9 – PHOTOS ET COMMUNICATION

Des photos des équipes peuvent être prises à l'issue des sessions. Elles pourront être utilisées par LAOKESS pour sa communication (site internet, réseaux sociaux).

Chaque participant peut refuser la prise ou la diffusion de sa photo en le signalant sur place ou par email à **contact@laokess.com**.

ARTICLE 10 - DROIT APPLICABLE, MEDIATION ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les CGV sont soumis au droit français. En cas de réclamation ou de litige découlant des Conditions Générales, L'ACHETEUR devra en aviser LAOKESS par notification écrite en indiquant la nature du différend et les manquements reprochés en vue de tenter de trouver une solution amiable au différend. Si les Parties ne trouvent pas de solution à leur différend dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de la notification,

L'ACHETEUR peut soumettre le différend l'opposant à LAOKESS à www.mediateurfevad.fr qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les Parties en vue d'aboutir à une solution amiable. L'ACHETEUR dispose d'un an à compter de sa réclamation écrite auprès de LAOKESS pour présenter sa demande au médiateur. Les coordonnées du médiateur sont : mediateurducommerce@fevad.com et l'adresse de son site internet est www.mediateurfevad.fr . Pour présenter sa demande de médiation, L'ACHETEUR dispose d'un formulaire de réclamation accessible sur le site du médiateur précité. Les Parties au contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur. A défaut de solution amiable au différend, les Parties pourront soumettre leur différend aux juridictions compétentes.